

Indicateurs culturels

Dans le cadre de la célébration du 10ème anniversaire de l'Agenda 21 de la culture, ont été rédigées plusieurs fiches thématiques.

Chaque fiche capitalise nos acquis en reprenant des extraits provenant des documents que nous avons produit pendant ces 10 ans, ainsi que des citations d'autres documents fondateurs.

Les fiches ont été élaborées par Mariona Peraire et Joana Valent (Université Ramon Llull, Barcelone) et Jordi Pascual (coordinateur de la Comission Culture de CGLU).



« Le travail relatif aux indicateurs culturels locaux est un **domaine fragmenté et sans consensus**. Cependant, ce travail est essentiel pour faire de la culture un pilier du développement. » **Christelle Blouët**, gestionnaire culturelle, [Rapport 3 : L'Agenda 21 de la culture en France. État des lieux et perspectives](#) (2008).

« Le développement lui-même a été bien trop exclusivement défini en termes matériels – par exemple, nombre de barrages, d'usines, de maisons, quantité de nourriture et d'eau – bien qu'il s'agisse de biens indéniablement vitaux. **Ce que nous pouvons appeler le développement immatériel qui comprend des questions d'autonomisation, de participation, de transparence, de partage et de responsabilité** n'est que récemment

entré dans le discours du développement. » **UNESCO**, [Declaration universelle sur la diversité culturelle](#) (2001), document d'accompagnement.

La culture conçue uniquement en termes de chiffres n'est qu'un tube, un couloir de métro, où le meilleur équipement ou projet est celui qui arrive à faire passer le maximum de personnes par un endroit dans le minimum de temps possible." **Jordi Martí**, Adjoint à la culture, Ville de Barcelone Président de la Commission de culture de CGLU et **Carles Giner**, Secrétaire du Conseil de la culture de Barcelone, dans [« Si la réponse est l'Agenda 21 de la culture, alors, quelle était la question ? »](#), *Rapport 5: Villes, cultures y développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« Si nous nous limitons à mesurer des audiences et des classements (de ventes, de visiteurs, de fauteuils occupés, de places vendues, de kilomètres de queue...), il est inutile de se soucier de **l'excellence**. » **Jordi Martí**, Adjoint à la culture, Ville de Barcelone Président de la Commission de culture de CGLU et **Carles Giner**, Secrétaire du Conseil de la culture de Barcelone, dans [« Si la réponse est l'Agenda 21 de la culture, alors, quelle était la question ? »](#), *Rapport 5: Villes, cultures y développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« Le manque de **prise en considération** de la dimension culturelle du développement entrave la possibilité de réaliser pleinement le développement durable et de garantir la paix et le bien-être. » **CGLU**, Déclaration [La culture, quatrième pilier du développement durable](#) (2010).

« Les critères quantitatifs du développement durable paraissent souvent techniques et austères, en comparaison aux **critères nécessairement plus sensibles de l'art et de la pratique artistique**. Les acteurs de la culture et du développement durable doivent lutter contre l'a priori d'une absence de langage et de méthode communs pour travailler ensemble. » **Catherine Cullen**, Adjointe au Maire de Lille, déléguée à la culture, et vice-présidente de la Commission de culture à Cités et Gouvernements Locaux Unis – CGLU, dans [« La ville de Lille et l'Agenda 21 de la culture »](#), *Rapport 5: Villes, cultures y développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

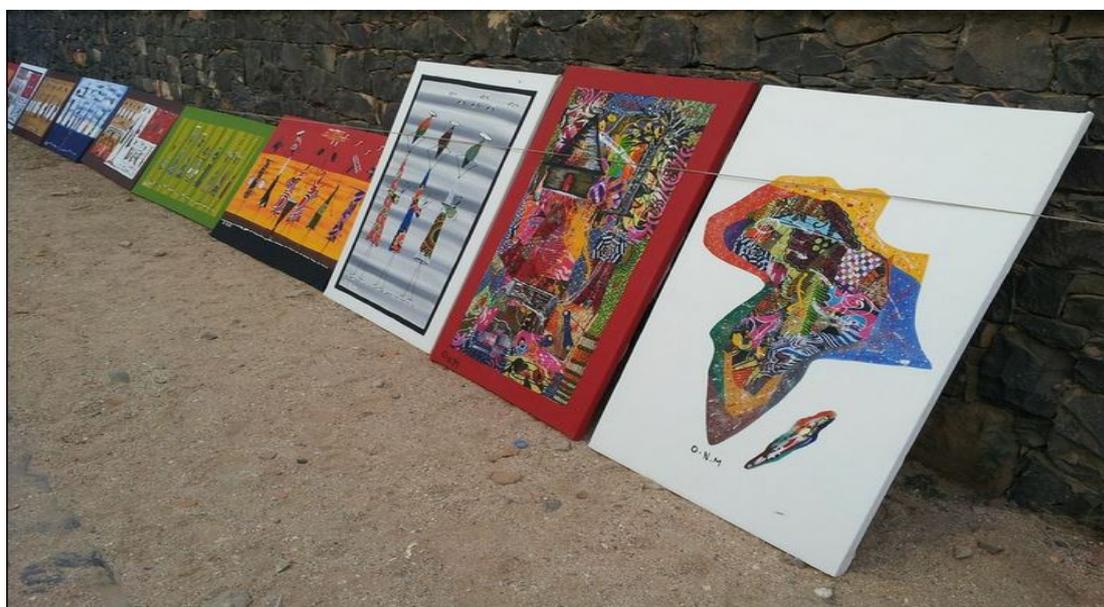
« **Le principe en développement durable, c'est l'expertise des savoirs et l'expertise du vécu**. Il faudra travailler sur des notions d'indicateurs qui comptent autrement, qui ne comptent pas tout, et surtout, qui parlent à tout le monde. » **Hélène Combe**, citée par Christelle Blouët dans [Rapport 3 : L'Agenda 21 de la culture en France. État des lieux et perspectives](#) (2008).

« La personne, aux prises avec la tyrannie de la **statistique culturelle**, est un visiteur, le spectre de quelqu'un qui, à un moment donné, est passé par un endroit. Au plus, on saura si c'est un homme ou une femme, local ou visiteur, étudiant ou retraité. Nous ne saurons rien toutefois de la répercussion de l'œuvre sur sa vie, ses émotions, quel type d'interactions il a établies avec ce qu'il "a visité", si en sortant, il était la même personne que lorsqu'il est entré... » **Jordi Martí**, Adjoint à la culture, Ville de Barcelone Président de la Commission de culture de CGLU et **Carles Giner**, Secrétaire du Conseil de la culture de Barcelone, dans [« Si la réponse est l'Agenda 21 de la culture, alors, quelle était la question ? »](#), *Rapport 5: Villes, cultures y développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« Des indicateurs quantitatifs imposés tendent à vider les politiques de leur sens. **L'Agenda 21 de la culture et la Commission de culture peuvent largement contribuer à la**

définition du cadre de l'évaluation, aussi profitable aux politiques culturelles locales que nationales, pour peu que les acteurs du secteur souhaitent regarder en face les réalités actuelles et engager ce chantier avec une vraie détermination, conscients de l'urgence d'une telle entreprise. » **Hélène Combe**, citée par Christelle Blouët dans [Rapport 3 : L'Agenda 21 de la culture en France. État des lieux et perspectives](#) (2008).

« À moyen terme, afin de superviser les efforts dans le domaine de la culture et du développement, en particulier en ce qui concerne l'implémentation de la convention 2005 de l'UNESCO, **l'indice de développement humain (durable) devrait mieux évoluer** et développer sa dimension de la diversité culturelle ou fonctionner en parallèle avec un indice de la diversité culturelle. » **Christine M. Merkel**, Chargée du département pour la culture et la mémoire du monde à la commission allemande pour l'UNESCO, coordinatrice de la coalition allemande pour la diversité culturelle et vice-présidente du comité culturel du Conseil de l'Europe, dans [« Vitalité urbaine et écologie culturelle. L'Agenda 21 de la culture, les années à venir »](#), *Rapport 5: Villes, cultures y développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).



« L'Agenda 21 recommande au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) d'**approfondir les analyses sur la culture et le développement, d'intégrer des indicateurs culturels** dans les calculs de l'indice de développement humain (IDH). » [Agenda 21 de la culture](#).

« A Lille, nous faisons depuis longtemps une évaluation quantitative de notre politique culturelle (chiffres de fréquentation, conformité au cahier des charges, par exemple). Nous nous efforçons d'analyser la diversité de l'offre culturelle et des publics de la culture, les possibilités offertes aux habitants de participer à l'élaboration de la politique culturelle, la présence des artistes dans la Ville... De plus, la qualité d'une politique culturelle s'exprime selon nous par un **échange permanent entre la culture et les autres domaines de l'action publique**. » **Catherine Cullen**, Adjointe au Maire de Lille, déléguée à la culture, et vice-présidente de la Commission de culture à Cités et Gouvernements Locaux Unis – CGLU, dans [« La ville de Lille et l'Agenda 21 de la culture »](#), *Rapport 5: Villes, cultures y développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« **Buenos Aires propose d'élaborer une cartographie culturelle qui contribue au développement des politiques culturelles locales de Buenos Aires** en apportant de nouveaux indicateurs qualitatifs et quantitatifs. On propose les étapes suivantes : 1) identification des infrastructures culturelles, 2) identification des acteurs culturels, 3) analyse de l'information, 4) création et diffusion d'une carte numérique de libre accès pour les habitants de la ville, et 5) publication, archives et diffusion de l'information culturelle. » **Web Agenda 21 de la culture**, [Notre fonds pour la gouvernance locale de la culture : « Cartographie culturelle de la ville de Buenos Aires »](#).

« Les observatoires des politiques culturelles et des industries créatives, au niveau national, international et local, devraient être **organisées afin de développer des indicateurs et des études de cas significatifs** servant au contrôle des résultats des politiques culturelles au niveau local (et à d'autres niveaux), et pour compléter la mise en application de la convention de 2005 de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles. » **Christine M. Merkel**, Chargée du département pour la culture et la mémoire du monde à la commission allemande pour l'UNESCO, coordinatrice de la coalition allemande pour la diversité culturelle et vice-présidente du comité culturel du Conseil de l'Europe, dans [« Vitalité urbaine et écologie culturelle. L'Agenda 21 de la culture, les années à venir »](#), *Rapport 5: Villes, cultures y développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« La **recherche d'indicateurs culturels locaux** est un travail urgent qui doit se faire une place dans les agendas des réseaux internationaux de villes de façon à établir des liens, pour le moins, entre les initiatives déjà existantes et éviter ainsi les doublets, mais aussi afin de comprendre les cadres d'autres pays et afin de contribuer au perfectionnement des objectifs politiques. » **Jordi Pascual**, dans [« Résumé exécutif »](#), *Rapport 1 : Politiques locales pour la diversité culturelle. Résumé exécutif* (2006).

« La recherche et le développement d'indicateurs culturels locaux est une mission pressante qui doit se faire au sein des réseaux internationaux de villes. Le rôle de la Commission Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis est important pour, au moins, **faire se rencontrer les initiatives existantes, assurer la coopération avec les instances nationales et promouvoir la pertinence de certaines thématiques qui relient culture et villes** et qui ne sont pas toujours très repérées par les organisations nationales ou internationales qui travaillent sur les indicateurs culturels. » **CGLU**, [Indicateurs culturels et Agenda 21 de la culture](#) (2006).

«Ce document propose un cadre de référence pour expliciter les politiques culturelles locales. Ce cadre de référence peut aider les villes et les gouvernements locaux à **clarifier les fondements conceptuels des politiques culturelles, et constituer une première base de développement d'indicateurs culturels locaux.** »

«Information de base sur le gouvernement local / Infrastructure culturelle et pratiques culturelles / Culture et inclusion sociale / Culture, territoire et espace public / Culture et économie / Gouvernance des politiques culturelles.» **CGLU**, [Indicateurs culturels et Agenda 21 de la culture](#) (2006).

Contact

Comission culture de CGLU
CGLU
C/ Avinyó, 15
08002 Barcelone

Email info@agenda21culture.net
Web www.agenda21culture.net
Twitter @agenda21culture

